

# Valls ? Il y a à boire et à manger dans son bilan... En tout cas il vaut mieux que l'islamo-collabo Montebourg...

écrit par Maxime | 19 janvier 2017



[Nolan](#) serait selon la presse un adepte de la quenelle de Dieudonné et un indépendantiste breton... donc pas sûr du tout qu'il lise *Résistance républicaine* !

Valls est d'ailleurs détesté par les tenants de la quenelle, entre autres à la suite des interdictions administratives du spectacle de Dieudonné.

La page consacrée à Valls à ce sujet sur wikipedia le rendrait d'ailleurs presque sympathique :

Extraits

En [2003](#), il cosigne une tribune avec [Jean-Luc Mélenchon](#) et [Vincent Peillon](#) dans laquelle les trois hommes récusent la participation de [Tariq Ramadan](#) au [Forum social européen](#) après que ce dernier a accusé les intellectuels juifs français d'obéir à des logiques communautaire ou nationaliste pro-israélienne. Ils estiment alors que l'intellectuel suisse « habill[e] d'un prétendu [progressisme](#) l'antisémitisme »[147](#).

Le 17 [juin 2011](#), il intervient sur la radio Judaïca de [Strasbourg](#) et se voit reprocher la position de la gauche dans ses rapports aux Juifs, à la lutte contre l'[antisémitisme](#), à l'islam et à Israël, ce à quoi il répond : « Je ne parle que pour

moi : la lutte contre l'antisémitisme, je dis ça pour des raisons politiques, historiques, ma famille est profondément liée à [Vladimir Jankélévitch](#) qui a écrit le plus beau livre qu'on puisse écrire sur l'imprescriptible et la [Shoah](#) ; par ma femme ([Anne Gravoin](#)), je suis lié de manière éternelle à la communauté juive et à [Israël](#), quand même<sup>149</sup>... »

Début [avril 2012](#), alors que le ministre de l'Intérieur [Claude Guéant](#) interdit à certains prédicateurs islamistes étrangers de se rendre au rassemblement annuel de l'[UOIF](#) en raison de leurs propos « appelant à la haine », Manuel Valls est l'un des rares élus, avec le [Front national](#), à s'inquiéter de leur venue en France. Il affirme notamment que, pour [Youssef al-Qaradâwî](#), « connu pour ses fréquents propos antisémites, le [jihad](#) est un devoir pour tous les musulmans ». En [mai 2012](#), une fois devenu ministre de l'Intérieur, il indique qu'il refuserait la présence en France de « soi-disant théologiens, qui prônent, que ce soit avec des mots durs ou avec des mots doux, la haine du Juif », et estime qu'il « était temps » pour « les organisations qui les invitent » de « changer d'attitude » et de « respecter les lois de la République »<sup>160</sup>.

### **Cannabis**

Le [12 octobre 2009](#), Manuel Valls se déclare « en désaccord total » avec la proposition de [dépénalisation ou de légalisation encadrée du cannabis](#) faite par [Daniel Vaillant](#)<sup>193</sup>.

### **Symboles nationaux**

Le [23 janvier 2003](#), il vote en faveur de l'amendement instituant le [délit d'« outrage au drapeau tricolore et à l'hymne national »](#). Il s'en explique ainsi : « L'intention est bonne. L'objet difficilement contestable. Il s'agissait de faire passer un message fort, et aussi de montrer qu'au PS on ne laisse pas ce terrain-là à la droite... »<sup>194</sup>.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Manuel\\_Valls#Antis.C3.A9mitisme\\_et\\_relations\\_.C3.A0\\_la\\_.communit.C3.A9\\_juive](https://fr.wikipedia.org/wiki/Manuel_Valls#Antis.C3.A9mitisme_et_relations_.C3.A0_la_.communit.C3.A9_juive)

Sans doute est-elle incomplète et son rôle dans les affaires publiques ces dernières années demeure compromettant, par exemple quant au refus persistant de renforcer la législation contre le terrorisme djihadiste.

<http://www.lepoint.fr/politique/jacob-a-valls-contre-le-terrorisme-on-n-a-pas-le-droit-de-dire-qu-on-a-tout->

[essaye-20-07-2016-2055631\\_20.php](http://essaye-20-07-2016-2055631_20.php)

Qu'il soit demeuré si longtemps premier ministre de Hollande sans démissionner joue aussi contre lui.

**Quant à l'appauvrissement des Français sous ce gouvernement, on peut prendre un exemple récent qui illustre l'idéologie du nivellement par le bas.**

Jusqu'au 30 juin 2017, un décret décide que l'embauche par une entreprise de moins de 250 salariés d'un salarié en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois et dont la rémunération n'excède pas 1,3 fois le Smic permet à cette entreprise d'obtenir une aide de 4 000 €.

**Les entreprises sont donc incitées à niveler vers le bas le salaire de leurs agents de maîtrise et cadres, dans le but de percevoir l'aide en question.**

Elles peuvent d'autant plus se le permettre que le vivier de travailleurs sans emploi est bien garni ; la concurrence est donc rude.

Pas étonnant que les bas salaires soient légion de nos jours.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031909980&categorieLien=cid>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/28/ETSD1632721D/jo>